



**AMBASSADE DE FRANCE EN
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

**PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL CONSULAIRE EN FORMATION
« PROTECTION ET ACTION SOCIALE »
LE JEUDI 20 NOVEMBRE 2014 à 9H00**

Le Conseil consulaire en formation « Protection et action sociale » s'est réuni le 20 novembre 2014 à 9h00 à l'ambassade de France, calle Las Damas n° 42, zone coloniale en présence de :

- Monsieur Stéphane SOBANSKI, vice-consul, chef de chancellerie, représentant le Président du CCPAS,
- Madame Nicole DOMINO, conseiller consulaire, vice-présidente du conseil consulaire, représentante de la CFE,
- Monsieur Richard BEAUVAIS, conseiller consulaire

- Madame Ghislaine AMAT, Médecin conseil de l'Ambassade,
- Madame Viviane HACHE, professeur de français,
- Madame Yvonne BELLION, traductrice,
- Monsieur Clément REMY, trésorier
- Monsieur Rachid CHAOUQI, agent consulaire en charge des affaires sociales.

Excusé :

- Monsieur Patrick MALLEGOL, conseiller consulaire.

1 - Ouverture de la séance et ordre du jour

Le président ouvre la séance et présente l'ordre jour :

- Enquête sociale pour les besoins d'une personne âgée vivant seule,
- Dossiers de renouvellement des allocations de solidarité,
- Dossier de demande d'allocation à durée déterminée,
- Dossiers de renouvellement des allocations adulte handicapé,
- Dossiers de renouvellement des Secours Mensuel Spécifique Enfant (SMSE)

2 – Enquête sociale

Les membres du conseil estiment nécessaire une réévaluation du taux de base pour 2015. En effet, pour couvrir ses dépenses mensuelles, une personne âgée vivant seule nécessite actuellement 442 €.

Entre 2013 et 2014, l'indice des prix à la consommation a connu une augmentation en 2014 de 3,25 % pour l'alimentation, de 1,10 % pour le logement et de 2,01 % pour la santé, alors même que le Département avait revu à la baisse le taux de base fixé pour ce poste à 428 €. Depuis 2013, le peso a continué à se déprécier face à l'Euro et au dollar. Dans ce contexte, les allocataires ont connu cette année une situation particulièrement difficile, l'allocation ne couvrant pratiquement plus les besoins de base.

3 - Étude des dossiers individuels

a) Allocations de solidarité

Sur les huit demandes de renouvellement, le conseil en approuve huit.
Une nouvelle demande a été reçue au cours de l'année 2014 et approuvée par le conseil.

Une demande non reconduite en 2013 a été à nouveau rejetée par le conseil faute de justificatifs.

b) Allocations « à durée déterminée »

Le conseil approuve une demande d'allocation à durée déterminée.

b) Allocations « adulte handicapé »

Le conseil approuve les deux demandes de renouvellement.
Aucune nouvelle proposition d'allocation adulte handicapée n'a été reçue pour 2015.

c) Allocation « enfant handicapé »

Le poste n'ayant pas reçu de nouvelle demande, il n'y a pas de demande d'allocation « enfant handicapé » pour 2015.

d) Secours mensuels spécifiques enfants

Le conseil approuve la reconduction de deux secours mensuels spécifiques (aide à l'enfance). Il demande le relèvement à 221 € pour ces deux SMSE en 2015.

3 – Etude des dossiers d'aide à l'accès à la C.F.E (3^{ème} catégorie aidée)

Deux dossiers de demande de prise en charge d'une partie de la cotisation à l'assurance maladie de la Caisse des Français de l'Etranger ont été déposés en 2014 et ont reçu un avis favorable du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a clos la séance à 10h40.

Stéphane SOBANSKY

Rachid CHAOUKI

Clément REMY

Nicole DOMINU

Richard BEAUVAIS

Patrick MALLEGOL

Christiane AMAI

Yvonne BELLION

Viviane HACHE